RAPPORT

DU

SOUS-MINISTRE.

A l'honorable

CHARLES H. TUPPER,

Ministre de la marine et des pêcheries.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les opérations de mon ministère pendant l'exercice terminé le 30 juin dernier, ainsi qu'un compte rendu d'une partie considérable des opérations jusqu'au 1er décembre 1889.

Un supplément accompagnera ce rapport. Il renfermera les rapports des présidents des bureaux d'inspection des bateaux à vapeur et des examinateurs de capitaines et seconds; ceux des commissaires des havres de Toronto, Montréal, Québec et Pictou; des commissaires de pilotes, des maîtres de port, des gouverneurs de port; les rapports de la police de rade de Montréal et Québec, ainsi que le relevé des naufrages et accidents, et une liste des récompenses accordées pour sauvetage.

La dépense totale faite par le ministère dans les différentes divisions du service public qu'il a administrées pendant l'exercice terminé le 30 juin dernier, y compris les appointements du personnel, a été de \$1,023,801.34, tandis que le montant du crédit voté pour cet objet était de \$1,169,377.21, somme qui comprend les traitements du département.

Le nombre total des personnes qui sont attachées au service extérieur du ministère était, à la fin de l'année, de 1,379.

Le service des phares du Canada couvre les divisions suivantes:—La division de l'Ontario, embrassant les phares en amont de Montréal; la division de Québec, qui s'étend en aval de Montréal et qui comprend le fleuve et le golfe Saint-Laurent; la division du Nouveau-Brunswick; la division de la Nouvelle-Ecosse, y compris Cap-Race, Terreneuve; la division de l'Ile du Prince-Edouard, et la division de la Colombie-Britannique.

Le nombre total des stations de phares du Canada, au 1er décembre dernier, 1889, était de 579, et celui des feux de 675; le nombre des sifflets de brume à vapeur et des cornets de brume automatiques, était de 53, et le nombre des gardiens de feux, mécaniciens de sifflets de brume et autres aides, y compris les équipages des phares flottants, était de 735.

Voici quel était, au 31 décembre, de chacune des années écoulées de 1868 à 1889, inclusivement, le nombre des feux, sifflets de brume et cornets automatiques en opération dans les différentes provinces du Canada.